



Rapport d'activités 2013

LPO Anjou



Sommaire

Rapport moral p.3

Une nouvelle stratégie
2012 – 2017 pour la LPO p.4

Engagement 1
Organiser la vie de l'association p.5

Engagement 2
Conserver les espaces remarquables
et créer un réseau d'espaces préservés p.11

Engagement 3
Préserver les espèces p.19

Engagement 4
Acquérir de la connaissance sur la faune p.27

Engagement 5
Réaliser des expertises
en appui aux politiques publiques p.29

Engagement 6
Éduquer à la biodiversité p.33

Engagement 7
Sensibiliser tous les publics p.37

Engagement 8
Impliquer les collectivités locales
et les particuliers
dans la protection de la biodiversité p.39

Ils ont soutenu la LPO
en 2013 p.42

Références

LPO Anjou (2014) Rapport d'activités 2013, Bouchemaine : 44 pages.

Rédacteur en chef : Jean-Pierre MORON

Coordination : Gilles MOURGAUD

Ont collaboré à cette édition : Jean-Claude BEAUDOIN, Dagmar BERJAMIN, Edouard BESLOT, Claude BRETAUDEAU, Adeline JOVANOVIC, Guillaume DELAUNAY, Sylvie DESGRANGES, Katia GEORGET, Groupe Saumur (Alain CAMPO-PAYSAA, Jean-Pierre GIRARDEAU, Yvon GUENESCHEAU, Bernard HUBERT, Jean THARRAULT), Erwan GUILLOU, Stéphanie HENNIQUE, Samuel HAVET, Olivier LOIR, Benjamin MEME-LAFOND, Jean-Pierre MORON, Gilles MOURGAUD, Hélène MARTIN, Damien ROCHIER, Sylvie SOUFFACHE, Bernadette WALCHLI-MAUNOURY et de nombreux relecteurs.

Photographies couvertures : Louis-Marie Préau, Benoît Marchadour, Olivier Loir, Edouard Beslot, LPO Anjou

Impression : Imprimloire



LPO Anjou



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU**

10 rue de Port Boulet
49 080 Bouchemaine

Tél. : 02 41 44 44 22

Courriel : accueil@lpo-anjou.org

Site web : www.lpo-anjou.org

Facebook : www.facebook.com/lpoanjou

Base de données naturalistes : www.faune-anjou.org



Rapport moral

Chers amis

Le rapport annuel est l'occasion pour moi de vous transmettre « un bulletin de santé » de notre association. Vous constaterez dans le rapport d'activités qui suit que nous sommes particulièrement engagés dans un très large domaine d'actions, ce qui reflète notre vitalité.

En 2012, la LPO a souhaité étendre son champ d'action à l'ensemble de la biodiversité : l'objectif de la LPO était « la protection des oiseaux et de leurs écosystèmes » : il est devenu « lutte pour la préservation de la biodiversité ». Ce n'était en réalité pour nous, qu'officialiser l'ensemble des actions que nous menons depuis longtemps.

Nous sommes donc bien dans la bonne direction. Les membres du Conseil d'administration, l'équipe des salariés et les nombreux bénévoles qui œuvrent ensemble s'appliquent à relayer au niveau local la politique de la LPO en matière de la protection de la nature. Je les en remercie vivement.

Dans le contexte économique et social que nous connaissons actuellement, il est difficile de faire entendre comme essentielle la protection de la nature. L'action que nous portons ne peut l'être que par la LPO, seule. Aussi n'a-t-elle cessé d'essayer de convaincre, de tisser des partenariats avec les collectivités, les acteurs institutionnels, les partenaires privés et le monde de l'entreprise.

Cela nous permet de diversifier nos actions, nos sources de financements, tout en restant bien dans l'objet de notre association.

Une plaquette « mécénat » vient d'ailleurs d'être produite afin d'étendre nos partenariats et renforcer notre indépendance vis-à-vis des deniers publics.

Par ailleurs, nous allons devoir accentuer nos actions de persuasion auprès des équipes municipales fraîchement élues et nous comptons sur vous pour assurer le relais à votre niveau local.

La préservation de la biodiversité étant d'intérêt général, la LPO se veut initiatrice d'idées, de programmes. La tâche est immense. Si elle accentue ses efforts en faveur de la préservation des milieux et espèces remarquables du département ou de la connaissance, elle n'en oublie pas non plus la nature dite « ordinaire » en intervenant auprès des communes, des particuliers : démarches de sciences participatives, démarches Refuges, Atlas. Nos bénévoles participent à de nombreuses manifestations locales : fête de la nature, nuit de la chouette, journées du développement durable.

Des bénévoles tiennent des stands, animent des expositions.

Au niveau régional, ils sont présents au Festival Birdfair, qui est la fête de la LPO, à Paimbœuf.

Je tenais, ce jour, à remercier particulièrement deux partenaires. Le premier, le Conseil Général, au travers de sa politique ENS, permet d'engager des actions pérennes envers la flore, la faune, les milieux remarquables du département en retenant nos propositions. Le PNR, quant à lui, a signé avec nous, en 2013, une convention cadre de partenariat.

La LPO Anjou développe ses actions en rapprochant la Nature et l'Homme : que ce soit par le dynamisme très actif des bénévoles et des groupes locaux, par le biais des chantiers d'insertion, les chantiers jeunes, par les actions d'éducation à l'environnement et par le professionnalisme de son équipe salariée.

Cette dernière compte actuellement 16 personnes, deux Services civiques, une dizaine de stagiaires. Ce pôle technique de plus de 25 personnes est force de proposition et met en œuvre les orientations de l'association. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Nous portons ainsi, autant qu'il nous est possible, notre message et mettons en avant notre politique environnementale. Ce n'est pas toujours simple ! Nous devons aller parfois à contre-courant face à des lobbies économiques, industriels, agricoles ou encore cynégétiques. Il faut convaincre, faire changer des habitudes de penser, des traditions parfois. Mais nous savons que notre cause est juste et ce ne sont pas les pressions et menaces qui nous feront dévier de notre cap.

Je ne voudrais pas clore ce rapport moral sans remercier sincèrement, en mon nom et au vôtre, deux acteurs pivots de l'association : Denis Farges et Alain Fossé. Membres du Groupe Angevin d'Études Ornithologiques devenu LPO Anjou en 1991, ils quittent le conseil d'administration cette année, sans pour autant cesser leurs activités à la LPO Anjou.

Je remercie également un plus jeune membre du conseil : Jacques Lainé, investi dans le domaine de l'éducation à l'environnement et qui a décidé aussi de quitter la CA.

Vous aurez tout à l'heure à vous prononcer sur le remplacement de ces administrateurs et découvrirez des candidats-candidates déjà fortement investis dans l'association.

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour nous aider dans nos missions, tant au niveau de l'instance dirigeante que dans les groupes locaux et pour toutes les actions.

Je compte sur vous dans l'avenir. Portez aussi ce message autour de vous.

Merci à tous.

Jean-Pierre MORON
Président de la LPO Anjou





Chantier Pont-Barré, LPO Anjou



Tulipe sauvage, E. Guillaud



Couleuvre vipérine, O. Loir



Grand Rhinolophe, L.M. Préau

Une nouvelle stratégie 2012 - 2017 pour la LPO

Après un siècle d'engagement en faveur de l'oiseau et de ses écosystèmes, et plus récemment de la biodiversité, l'objet de la LPO a évolué pour devenir : « Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation ».

Cette nouvelle stratégie s'appuie sur la consolidation des actions historiquement menées par la LPO et de nouvelles orientations stratégiques.

Des expertises reconnues :

- La gestion des espèces (actions de conservation, espèces menacées, inventaires, oiseaux / rapaces...).
- La gestion des espaces (sites de nature extraordinaire, zones humides, refuges...) et l'acquisition de terrains.
- La prise en charge des oiseaux en détresse (centres de soins).
- La diffusion de la connaissance naturaliste (publications, éducation à l'environnement, information des partenaires socio-économiques...).
- L'expertise juridique (veille, lutte contre les abus de la chasse, lobbying).
- L'expérience et la force du travail en réseau (associations locales, LPO nationale : échanges, partage).
- Le réseau international (BirdLife).

Des valeurs professionnelles pérennes :

- La solidité et la transparence de la gestion économique, l'intégrité.
- L'efficacité de la gouvernance, mêlant démocratie, convivialité et richesse de la vie associative.
- La forte capacité de réaction, l'engagement et la simplicité (fonctionnement et relations humaines).



Orchis pourpre. B. Marchadour

Engagement

1

Organiser la vie de l'association

Notre vie associative : essentielle à la conduite de notre projet.

La LPO Anjou a été créée en 1991 et comptait 280 membres, nous sommes 1191 membres fin 2013 (1164 membres fin 2012).

La LPO Anjou est une association locale de la LPO France. La LPO est une association de protection de la nature, reconnue d'utilité publique. Créée en 1912, elle est le représentant de "BirdLife International", une alliance mondiale pour la nature. La LPO est considérée comme l'une des premières associations environnementales de France. Elle a acquis crédibilité et représentativité.

Qu'est-ce que le bénévolat ?

« De bene : bien, et volo : je veux ».

Le bénévole est une personne qui accomplit une mission gratuitement et sans y être obligée. Sa participation est volontaire, elle adhère au projet associatif et défend les valeurs de l'association.



Des femmes et des hommes engagés

Des adhérents

Tout adhérent à la LPO France déclarant sa résidence en Maine-et-Loire devient de fait adhérent de la LPO Anjou. À ce titre il est invité à participer pleinement à toutes les activités de l'association. Il en est informé notamment par la parution trimestrielle du LPO Info Anjou.

L'adhésion est un soutien à la cause défendue. Il est important d'adhérer même si ce n'est pas pour faire de l'ornithologie ou s'engager davantage faute de temps.

Des sympathisants

La LPO Anjou offre aux particuliers, entreprises, associations, collectivités la possibilité d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO.

Des bénévoles

Toute action bénévole est une formidable et indispensable source d'énergie pour la vie et le devenir de l'association. Les bénévoles se retrouvent au sein de groupes locaux, participent par exemple à des chantiers de restauration de milieux, des enquêtes scientifiques, ou encore au fonctionnement statutaire.

Plus de 250 bénévoles actifs

Œuvrent au quotidien à la réalisation de nos objectifs.

Des administrateurs

Le Conseil d'Administration est élu par les adhérents de l'association. Il est constitué de bénévoles qui définissent la stratégie, les orientations et les actions futures de la LPO Anjou.

Le Conseil d'Administration de la LPO Anjou est composé de 13 membres suite à l'Assemblée Générale de 2013 : Jean-Claude BEAUDOIN, Alain BERTAUEAU, Anne BREMBERG, Claude BERTAUEAU, Reine DUPAS, Denis FARGES, Alain FOSSE, Sophie JONVILLE, Jacques LAINE, Jean-Pierre MORON, Jean-Louis RULAND, Olivier VIMONT, Bernadette WÄLCHLI.



Aigrette garzette. L.M. Préau

Une équipe professionnelle pour la protection de la nature

À l'heure où les grands enjeux environnementaux occupent le devant de la scène, il est plus que jamais important de savoir adapter les ressources humaines de l'association pour une efficacité maximale de ses actions. La LPO Anjou s'est dotée d'une équipe pluridisciplinaire de salariés.

Objectifs

Mener au mieux des programmes ambitieux de conservation et de valorisation de la nature, et mettre son professionnalisme au service de ses partenaires.

Gestion d'une équipe salariée

En 2013, l'équipe est composée de 13 permanents, ce qui correspondait à 12,64 équivalents temps plein.

L'âge moyen est de 36,5 ans et la parité homme/femme 54 /46. L'ancienneté moyenne des salariés est de 6 ans.

L'équipe salariée a mis en œuvre les décisions votées par le Conseil d'administration et validées en Assemblée générale. Elle émet également des propositions au conseil. La gestion de l'équipe salariée est soumise à la Convention Collective Nationale de l'Animation.

La LPO Anjou est dirigée par Gilles Mourgaud (Directeur). Fin 2013, elle était composée de 14 salariés (2 CDD et 12 CDI) : Edouard Beslot, Sylvie Desgranges, Katia Georget, Erwan Guillou, Samuel Havet, Stéphanie Hennique,

Adeline Jovanovic, Olivier Loir, Hélène Martin remplaçant Maud Normand (congé maternité), Benjamin Mème-Lafond, Gilles Mourgaud, Damien Rochier, Christine Van Dinh Nguyen.

Encadrement de services civiques

La LPO Anjou accueille 3 personnes en service civique : Jean Pelé qui a travaillé spécialement sur le Xénope du Cap, Guillaume Delaunay à un poste de médiation faune sauvage et Michael Leroy en charge de l'animation et la dynamisation du réseau « chauves-souris » en Maine-et-Loire.

Accueil de stagiaires

9 stagiaires ont épaulé les chargés de mission en 2013 totalisant 36,5 mois de stage.

Romain Bonnet (Licence 3), Aurélie Roussel (Master 1), Brice Belouin (1ère) pour les suivis Rôle des genêts dans les Basses Vallées Angevines, Judith Irazoqui (stage pôle emploi) sur les suivis Laridés sur la Loire, Quentin D'orchymont (Licence 3) et Vincent Lombard (Licence 3) pour les suivis Outarde canepetière et Busard cendré, Benjamin Suze (Master 2) pour les suivis floristiques sur la réserve du Pont-Barré, Kévin Lhoyer (Master 2) et Ambre Ribardièrre (Master 1) sur la thématique « chauves-souris ».

Nous leur adressons tous nos remerciements pour leur implication et leur engagement.

Le travail de toutes ces personnes ensemble constitue notre force. Nous les remercions chaleureusement.



La vie des groupes locaux

Soirées départementales grand public à Bouchemaine

Les présentations de montages réalisés à ces occasions ont permis de voyager à travers le monde et de découvrir des paysages et des faunes remarquables : Tanzanie, Costa-Rica, Pérou. Elles ont été aussi l'occasion de découvrir la migration des oiseaux.

Sorties des groupes locaux

Les groupes locaux d'Angers, Chalonnes-sur-Loire, Saumur et Segré proposent des sorties régulières. Elles permettent tout à la fois de découvrir des milieux et espèces du département, de participer aux différentes enquêtes et prospections en cours tout en associant les débutants et amoureux de la nature aux naturalistes chevronnés.

Activités du groupe local de Chalonnes-sur-Loire

Outre les sorties dominicales, le groupe de bénévoles de Chalonnes encadre et coordonne les activités du club Jeunes Naturalistes. Il assure aussi le fonctionnement du relais de soins de la faune sauvage (cf engagement 3).

■ Le Club Jeunes Naturalistes (9/15 ans) de Chalonnes

Notre club des jeunes naturalistes existe depuis maintenant 5 années. Les aînés sont partis et malgré cela nous avons encore cette année une vingtaine d'enfants, tous plus passionnés les uns que les autres.

Le programme contenait plusieurs sorties sur le thème des oiseaux, mais aussi sur le castor, les papillons, les batraciens ou les champignons. Cette année, nous avons

essayé des nouvelles formules : course d'orientation avec carte et boussole ou visite d'un moulin à vent pour en comprendre le fonctionnement.

En tout, nous avons profité ensemble de 10 sorties dans la bonne humeur, la plupart d'une demi-journée le samedi, mais également un week-end dans la forêt de Baugé.

Plusieurs jeunes d'entre eux qui font de la photo, de la peinture ou du dessin ont exposé pour la première fois, à Bouchemaine.



Groupe Jeunes 2014, LPO Anjou



Activités du Groupe local Saumur

■ Sortie à la mer et soirée-identification : comment s'instruire dans la bonne humeur ?

En décembre 2013, deux activités conviviales ont rassemblé les adhérents du groupe saumurois.

Devant la difficulté à pouvoir parfois nommer les espèces, notamment d'insectes, rencontrées au cours de leurs sorties naturalistes, les photographes saumurois ont ressenti le besoin de se réunir pour échanger et avancer dans la légende de leurs clichés. Ainsi, début décembre, au local LPO, une séance de reconnaissance, prolongée assez tard, fut l'occasion de discuter et de souvent conclure quant à l'identité d'espèces d'odonates, de coléoptères et autres lépidoptères jusqu'alors mystérieuse.

Le 15 décembre, imitant en cela nos collègues angevins et chalonais, nous avons mis cap à l'ouest pour une sortie en bord de mer, autour du Croisic. Ainsi, une quinzaine de participants, sous la conduite de Sylvie et Sylvain, se sont régalés à l'observation des Bernaches cravants, des Grèbes à cou noir, d'une multitude de canards et même, belle surprise, d'Eiders à duvet et de Bécasseaux violets ! Une sortie comme celle-là apporte à la vie du groupe le plaisir de partager connaissances et observations naturalistes.

■ Mise en place du crapauduc de Rou-Marson

Le 21 décembre 2013, 21 adhérents ont participé à la mise en place des bâches du crapauduc, sur le site de Marson, en bordure de la route départementale 305. Depuis l'installation des buses de traversée en 2007 par le Conseil général, le groupe de Saumur rassemble toujours des bénévoles enthousiastes pour réaliser ce travail, malgré une météo souvent capricieuse à cette époque de l'année. Une fois de plus donc, tranquillité pour nos amis amphibiens.

■ Prospection Loutre et Castor du 4 mai 2013

L'objectif de cette journée était de faire le point sur la présence de ces 2 espèces patrimoniales sur le Thouet à un instant « t » et de former une équipe de recherche compétente pour l'avenir.

Pour ce faire, une vingtaine de participants ont répondu à l'appel. Le Thouet a été tronçonné en 4 secteurs d'environ 8 km, parcouru chacun par 2 canoës. Une équipe était à pied pour prospecter le Fossé d'Artannes.

Le temps a été clément et la journée s'est terminée dans la bonne humeur par un pique-nique commun au port de Saumoussay.

Pour le castor, le bilan est mitigé, la fin de crue a compliqué la recherche d'indices de présence, ainsi, les terriers huttes-repérés auparavant n'ont pas tous été retrouvés ; seul un nouveau terrier a été vu.

Pour la loutre, des indices relevés montrent sa présence jusqu'à Saumoussay, le secteur aval n'ayant rien donné.

Pour l'avenir, une recherche plus intensive en couplant canoës et marcheurs sur ledit secteur aval serait souhaitable. L'aval de l'embouchure du Douet est peu ou pas parcouru dans l'année ce qui limite les découvertes.

■ Nuit de la Chouette 23 mars 2013

C'est à Meigné-sous-Doué que fut organisée la nuit de la chouette cette année.

Les nombreux participants ont pu entrer dans l'intimité des rapaces nocturnes grâce à un atelier « dissection de pelotes » et l'exposition sur les chouettes et hiboux.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec l'atelier coloriage et découpage de masque animé par le PNR ainsi que celui de très « chouettes » maquillages. Le soir venu, la sortie nature à la recherche de nos oiseaux préférés fut très appréciée.

Puis après la pause casse-croûte accompagnée du verre de l'amitié offert par la commune, la soirée s'est poursuivie par un diaporama commenté pour une connaissance plus approfondie de ces oiseaux dont la vie se déroule pendant notre sommeil.



Groupe local saumur. Y. Guenescheau

■ Nettoyage des nichoirs dans les vergers de Guy Grilleau (Saint-Rémy-la-Varenne)

Nous avons effectué l'entretien, le nettoyage et un bilan d'occupation de soixante nichoirs installés dans le verger de la Barouillère à Saint Rémy-la-Varenne, verger de pommiers et poiriers, d'environ 15 hectares.



Une Coordination régionale LPO Pays de la Loire

Les délégations LPO de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée et Mayenne Nature Environnement se sont regroupées au sein d'une Coordination régionale en 2004. Cette dernière s'est constituée en association en 2008.

Ayant pour but de mutualiser les compétences et les moyens des délégations départementales, d'initier et de réaliser des programmes, études, publications ou manifestations à l'échelle de la région, conformément à l'objet social de la LPO, la Coordination régionale LPO a pleinement rempli son rôle sur la reconnaissance régionale de la LPO comme expert faune. Elle a pu élaborer et porter de nombreux programmes d'actions en faveur de la faune. La parution en 2014 de l'atlas régional des oiseaux nicheurs sera l'aboutissement d'un très large travail collaboratif régional.

L'organisation du Festival Birdfair à Paimboeuf est l'autre temps fort de cette démarche régionale partagée. Les rencontres régionales des Refuges LPO, les rencontres naturalistes régionales mais aussi les réunions régulières entre administrateurs ou entre salariés sont autant de temps apportant cette cohérence de réseau et contribuant à renforcer les délégations LPO localement. Les efforts sont néanmoins à poursuivre sur la question de la mutualisation des moyens et des outils.



Birdfair 2013, F. Latraube



Bords de Loire. L.M. Préau

Engagement 2

Conserver les espaces remarquables et créer un réseau d'espaces préservés

La LPO Anjou s'engage seule ou aux côtés des structures opératrices à assurer la protection des périmètres Natura 2000 du département et à contribuer à la protection de «points chauds» de biodiversité.

Grands sites

Basses Vallées Angevines (BVA)

La LPO Anjou a poursuivi ses actions d'animation dans le cadre de Natura 2000 : contrats Natura 2000 pour la reconversion de peupleraie en prairies, conseils sur la gestion différenciée auprès des communes, participation au séminaire Ramsar France (Saint-Omer dans le Pas-de-Calais) qui regroupe chaque année des gestionnaires de zones humides internationales et participation au projet agro-environnemental du territoire. Pour rappel, sur les 6 250ha de prairies alluviales éligibles aux mesures agro-environnementales, 4 000 ha ont été engagés par 180 exploitants avec des mesures de retard de fauche.

En cette année charnière de renouvellement de la Politique agricole commune, la LPO Anjou, opérateur technique du site, a contribué avec la Chambre d'agriculture à la création d'une nouvelle mesure dite « bande refuge ».

Grâce aux différents programmes sur le Rôle des genêts et forts de notre expérience sur des parcelles LPO, nous avons ainsi pu mettre 1 ha en zone refuge à Soulaire-et-Bourg connecté aux 2 ha de roselière entretenus en zone refuge et qui accueillent la station de baguage.

Ce test grandeur nature a permis de produire un cahier des charges au plus près de la réalité de terrain et de conforter la démarche du groupe de travail (LPO Anjou, Chambre d'agriculture 49 et association Éleveurs des vallées angevines). Après présentation au Ministère de l'agriculture, cette mesure a été intégrée au futur catalogue MAE.

Il sera par ailleurs nécessaire cette année de rencontrer et sensibiliser les nouvelles équipes en place dans les communes afin qu'elles s'approprient ce site sensible et contribuent à sa valorisation.

Vallée de la Loire

■ Mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur les grèves de Loire

Après des années de demandes infructueuses, la LPO Anjou associée au PNR Loire-Anjou-Touraine ont la satisfaction de voir mis en place en 2013 deux arrêtés préfectoraux de protection de biotope sur la Loire afin de préserver les populations de sternes nicheuses sur les grèves de Loire.

Un important travail a été accompli par les bénévoles et notre stagiaire pour assurer les comptages. La patience était de mise, cette année, compte tenu des nombreuses crues tardives survenues ce printemps. Ce n'est qu'à la deuxième quinzaine de juin que les sternes ont pu s'installer durablement. Au total, les sternes ont occupé 9 bancs de sable dont 4 ont pu être équipés de panneaux. Le contingent hébergé s'est avéré sensiblement équivalent aux années précédentes. Malgré une Loire capricieuse, 367 couples de Sternes pierregarins et 163 couples de Sternes naines ont niché sur les grèves. Le site de Montsoreau est la colonie en Loire qui a connu le plus bel effectif de jeunes comptabilisés.

Des problèmes administratifs, survenus en début de saison, ont retardé l'impression des panneaux officiels mais ils devraient voir le jour en 2014. Malgré nos efforts et les suivis réalisés, des dérangements restent à déplorer et 4 colonies ont déserté suite à des intrusions probables. Le fait le plus marquant reste les événements survenus sur la grève des Ardilliers, pourtant équipée de panneaux mais rattachée à la berge. Les 62 couples de sternes ins-



tallés à même le sable ont déserté le site en 2 jours au moment du 14 juillet.

Il reste encore beaucoup à faire pour assurer la tranquillité des oiseaux nichant sur les grèves de sables. Un travail de concertation est actuellement mené avec les services de l'État, le PNR et la LPO Anjou pour que cet arrêté soit le plus efficace possible. De même nous devons continuer d'informer et de communiquer sur l'enjeu de préserver ces espèces typiques du patrimoine naturel ligérien à l'image d'un documentaire réalisé cette année avec la LPO Anjou et le PNR pour l'émission « Des racines et des ailes » (diffusion courant 2014).

Le suivi des colonies et leur surveillance continuent en 2014, si vous souhaitez participer, n'hésitez plus et contactez-nous !

Site Natura 2000 de la Champagne de Méron et de Douvy

Dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000 sur ce site, le PNR Loire Anjou Touraine a sollicité la LPO ANJOU pour bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Ceci permet de travailler à la définition du projet de territoire, à la mise en place de nouveaux cahiers des charges de mesures agro-environnementales et de contrats Natura 2000. En outre, ce partenariat permet au PNR de bénéficier de l'expérience et de l'expertise scientifique de la LPO Anjou pour réaliser le suivi des espèces d'intérêt communautaire et des indicateurs biologiques.

Outre le suivi de l'Outarde canepetière évoqué plus loin, la LPO Anjou a accompagné une douzaine d'exploitants dans le choix des mesures agro-environnementales sur leurs exploitations et localisé ces mesures de manière pertinente pour répondre aux objectifs de préservation de l'avifaune.

Dans le cadre de ses missions, elle est également intervenue pour le suivi de la révision du PLU de Montreuil-Bellay, l'accompagnement du projet de creusement de carrière sur Saint-Léger-de-Montbrillais (alimentation

LGV), la mise en place de mesures compensatoires par le club ULM et les dessertes routières du projet de Center Park en Vienne.



Adonis. LPO Anjou

Enfin, elle a dû intervenir auprès des services de l'État et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage pour faire stopper un programme de suivi de la Caille des blés par capture par la Fédération des chasseurs de Maine-et-Loire (intervention dans les parcelles où nichent les outardes en pleine période sensible).

Le Pont-Barré : Une nouvelle dimension

En cette 4ème année d'action sur la réserve, le projet a pris une nouvelle dimension avec la gestion par pâturage de 13,5 ha de pelouses et de milieux connexes en 16 parcelles clôturées..



Moutons solognots. LPO Anjou

Les principales actions d'investissement inscrites au plan de gestion 2012-2014 ont vu leur accomplissement quasi complet au terme de l'année 2013, grâce au soutien massif de la Fondation du Patrimoine et de ses délégués départementaux qui ont porté le dossier (30 000 € de mécénat).

Ainsi plus de 2 km de clôtures à mouton ont été créés avec le concours de deux chantiers d'insertion (les Restos du cœur et l'AIE) et d'une entreprise spécialisée. Plus de 3 ha de pelouses patrimoniales ont fait l'objet d'actions de restauration par débroussaillage manuel ou fauche avec exportation.

Les travaux sur le site continuent dans le même esprit qu'initialement, grâce à la mobilisation des établisse-

ments de formation comme le CFPPA du Lycée d'Angers le Fresne et les BTS Gestion et protection de la nature du Lycée de Briacé (44) (l'équivalent de 199 journées de travail). Mais aussi à la mobilisation régulière des bénévoles pour l'entretien et l'aménagement sur site, ou encore aux Scouts et Guides de France pour la réfection des murets. Pour que ce projet soit celui de tous.

Ces actions conduites sur la Réserve Naturelle Régionale et l'Espace naturel sensible qui lui est consacré ont pu voir le jour grâce au soutien financier et technique du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Conseil Général du Maine-et-Loire et de la Fondation du Patrimoine, qui ont apporté un soutien unanime.

Sites Natura 2000 à chauves-souris

Nous avons reconduit en 2013 la gestion et l'animation des 5 sites pour lesquels la LPO Anjou est missionnée par l'État (Baugé-en-Anjou, Chemelier, Chênehutte-Trêves-Cunault, Cuon, le Puy-Notre-Dame). Les quelques cavités majeures d'hibernation concernées ont fait l'objet de leurs suivis annuels, principalement sur l'hibernation mais également sur la reproduction. Une avancée importante a eu lieu avec la formalisation d'un projet de pose de grille à Baugé. 2013 a également été l'occasion de rechercher de nouveaux sites de report à proximité. Les prospections hivernales et les captures de femelles allaitantes en été ont permis de mettre en évidence certains liens entre sites et de découvrir de nouvelles colonies de mise-bas. En complément, certains sites importants intégrés à d'autres périmètres Natura 2000 (Basses Vallées Angevines (Cheffes, Châteauneuf-sur-Sarthe...), Loire amont (Saumur) et Loire aval (Savennières, Chalonnes-sur-Loire...), ont fait l'objet des mêmes suivis (hiver, été, capture). C'est à cette occasion que la reproduction du Rhinolophe euryale, espèce de chauves-souris la plus menacée des Pays de la Loire, a pu être prouvée, premier cas régional depuis les années 60 !

Par ailleurs, le nombre de conventions et de classement en Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope a progressé. Les formulaires officiels des sites ont également été mis à jour pour un meilleur porter à connaissance des enjeux.

La principale originalité de 2013 a été le travail mené par notre stagiaire, sur la mise en place d'un réseau de sites angevins. Cette cartographie vise à préfigurer des extensions importantes de ces périmètres Natura 2000 à chauves-souris sur l'ensemble des sites majeurs angevins pour une protection plus cohérente de nos populations jugées majeures au cours des années à venir.



Pont-Barré. LPO Anjou



Protection cavités à chauves-souris. LPO Anjou



Grand Rhinolophe. L.M. Préau

Les Espaces naturels



sensibles

Le Plan Départemental des Espaces Naturels Sensibles (PDENS) est la déclinaison opérationnelle de la thématique « biodiversité et ENS » de la démarche conduite par le Conseil général dans le cadre de la charte de l'environnement et du développement durable, adoptée par l'Assemblée départementale en décembre 2009.

Le volet « stratégique » du plan départemental des ENS, a été adopté par l'Assemblée départementale en juin 2010. Il présente, à partir d'un diagnostic, les enjeux qui caractérisent les milieux naturels de l'Anjou, puis définit les objectifs de la politique ENS qu'il décline ensuite en actions spécifiques. Ces actions portent d'une part sur les 89 espaces naturels sensibles (ENS) recensés sur le département, dont la vallée de la Loire, et d'autre part sur les grandes thématiques de la préservation de la ressource en eau, du complexe bocager, des espèces sauvages, des activités de pleine nature et des dépendances départementales.

Le Département a ainsi souhaité soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion sur les sites retenus. C'est donc l'occasion d'engager des actions durables sur les sites jusque-là délaissés faute de moyens.

Marais d'Andard et de Brain-sur-l'Authion

La commune d'Andard a missionné la LPO pour élaborer un diagnostic de la roselière puis un plan d'actions dont la mise en œuvre sera effective à partir de 2014.

Le périmètre du projet couvre 52 hectares.

La roselière d'Andard elle-même est un site connu et suivi par les ornithologues de la LPO depuis 1985. Elle a fait l'objet d'un suivi scientifique par le baguage pendant plus de dix ans. La roselière, en tant que telle, abrite tout au long de l'année des oiseaux paludicoles très spécialisés et peu répandus dans notre département. En automne et en hiver, le Bruant des roseaux passe la nuit en dortoir (5 000 individus en dortoir dans les années 1990). Les prairies bocagères accueillent des espèces assez rares ou peu communes (invertébrés, Chevêche d'Athéna, flore patrimoniale).

Le plan d'actions vise à pérenniser le foncier et la gestion du site, à y maintenir une activité agricole, à restaurer la roselière par la coupe des ligneux et des roseaux et à acquérir des parcelles ou passer des conventions avec les propriétaires pour gérer une surface cohérente.

Un volet suivi scientifique accompagne les mesures de gestion. Des animations auprès des scolaires et du grand public débiteront dès 2014.

Nous remercions vivement les naturalistes qui ont contribué, grâce à leurs observations de terrain, à l'élaboration du diagnostic.

Domaine départemental de Boudré

Le Conseil général a missionné la LPO pour élaborer le plan de gestion du « Domaine départemental de Boudré », situé sur la commune de Seiches-sur-le-Loir.

La mission consiste à synthétiser et compléter les connaissances sur le site, à faire ressortir les enjeux et à proposer



un projet partagé d'aménagement, de gestion et de valorisation de l'ENS. En raison du grand nombre d'usagers (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, naturalistes, société des courses, ONF, association ASER, Rucher école, faisanderie d'Anjou, promeneurs...), une concertation importante est nécessaire et la mise en œuvre d'un plan de gestion concerté sera probablement longue.

Le site couvre environ 989 ha dont 486 ha de propriétés départementales. Il est entièrement ceinturé par la boucle du Loir, un méandre très original dans la région. La boucle du Loir comprend un vaste massif forestier, une vallée alluviale avec des prairies, le cours d'eau et ses boires et des îles.

Au cours de l'année 2013, la synthèse des connaissances sur la faune et la flore atteint près de 1 000 espèces comptant plus de 300 espèces patrimoniales dont, à titre d'exemple, le Castor d'Europe, la Crocitude des jardins, l'Engoulevent d'Europe, le Fuligule morillon (nicheur), le Crapaud calamite, la Vipère aspic, l'Anguille européenne, le Gomphe de Graslin (Libellule), le Cuivré des marais (papillon), le Criquet tacheté, la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse et le Pied d'oiseau comprimé...

L'année 2014 sera consacrée à la concertation des usagers afin d'élaborer un plan de gestion partagé et la réalisation d'inventaires complémentaires ciblés.

Tourbière des Loges à Brain-sur-Allonnes

Nous avons engagé des actions sur ce site à la fin des années 1990. L'existence de cette tourbière d'une grande diversité, est étroitement liée à la présence des lignes électriques qui la surplombent. Si l'entretien des ligneux sous les lignes permet de maintenir le milieu ouvert, il encombre paradoxalement le fond du vallon en matières organiques, les coupes de bois n'étant pas évacuées. La LPO Anjou a souhaité reprendre la main et a sollicité les divers propriétaires pour engager une action de maîtrise foncière au profit de la commune, cette dernière pouvant bénéficier des fonds du conseil général pour acquérir les parcelles. Les propriétaires contactés seraient vendeurs d'une douzaine d'hectares au total. La LPO accompagnera l'action et réalisera le plan de gestion en 2014. La mise en œuvre du plan de gestion se fera en lien avec RTE (Réseau Transport Electricité), le PNR Loire-Anjou-Touraine, la commune, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil général.

Étang de Joreau et boisements attenants/Gennes

2013 a été l'occasion d'accompagner le PNR Loire-Anjou-Touraine et la commune de Gennes dans la mise en place d'une réserve naturelle régionale sur ce site extrêmement riche en matière de biodiversité. Ainsi, cet espace également classé « ENS » par le Département, a fait l'objet de différents travaux : identification des enjeux avec en particulier les données LPO, lancement de la rédaction du plan de gestion, périmètre retenu... 2014 devrait voir la labellisation concrète de ce site en réserve naturelle régionale pour une préservation optimale des cortèges uniques de libellules de l'étang, mais aussi des oiseaux forestiers et aquatiques et des chauves-souris forestières présentes.





Gravière des Monteaux/Vivy

La convention multi-partenariale a été renouvelée en 2013 entre la commune de Vivy, le PNR Loire-Anjou-Touraine, l'entreprise TPPL et la LPO Anjou. Elle nous permet de poursuivre et d'accompagner les actions d'aménagement du site. Un plan de gestion sera réalisé en 2014. Ce dernier sera résolument orienté vers la réalisation d'actions en faveur de la découverte de la biodiversité en mettant en place les aménagements appropriés sur ce site communément reconnu comme un des hauts-lieux de l'ornithologie saumuroise.

Les premiers aménagements symbolisés par un chantier d'arrachage de saules et de création d'ilot artificiels ont

été couronnés de succès puisqu'une importante colonie mixte de Mouettes mélanocéphales et rieuses associée à une quinzaine de couples de Sternes pierregarin s'y sont installées.

Une vingtaine de bénévoles du Saumurois se sont mobilisés le 8 décembre 2013 et ont organisé un chantier d'entretien du site afin de débroussailler certains secteurs où l'Ajonc d'Europe se développait de façon trop importante et de dégager la visibilité du point d'observation permettant d'accueillir le grand public et faire découvrir les espèces fréquentant le plan d'eau en période hivernale. Un grand merci à toute l'équipe pour les suivis réalisés sur le site toute l'année et pour la tenue du point d'observation l'hiver.



Autres démarches

■ Engager des démarches en forêt

Dans le cadre de notre convention avec la Région des Pays de la Loire, nous avons développé différentes approches visant à la prise en compte de la faune verte en forêt. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre la convention régionale LPO/ONF en Anjou en accompagnant les travaux en forêt domaniale. Ainsi, à l'aide des données naturalistes saisies sur Faune Anjou, nous avons pu identifier les enjeux présents sur chaque massif, et faire des préconisations quand cela était possible : périodes de travaux hors nidification des espèces sensibles, maintien de certains habitats (mares, ornières, bois mort, arbre à cavité, lande, strates arbustives, nids de grands rapaces...) par exemple. En outre, nous avons accompagné le renouvellement du plan d'aménagement de la forêt de Chandélais et proposé le maintien d'un maximum de parcelles parmi les plus âgées. Ces deux actions sont à poursuivre et à dupliquer sur d'autres sites majeurs pour 2014 (Camp militaire de Fontevraud, certaines forêts communales...).

Par ailleurs, nous avons piloté la mise en place d'un plan d'action forestier à l'échelle régionale. Pour mener à bien cette mission, nous avons réalisé un document avec des actions orientées vers la conservation, l'amélioration des connaissances et la sensibilisation. La mise en œuvre de ce plan est prévue dès 2014. Enfin, 2 journées régionales d'échange entre naturalistes et forestiers ont eu lieu en collaboration avec le CRPF, en charge de la question de la forêt privée.

■ Un conservatoire des espaces naturels

En 2012, la DREAL et la Région Pays de la Loire lançaient une mission de préfiguration d'un conservatoire des espaces naturels en Pays de la Loire, notre région étant avec la Bretagne les seules à ne pas disposer d'un tel conservatoire, la LPO Anjou et la Coordination LPO Pays de la Loire ont participé aux diverses réunions qui se sont tenues en 2013 afin d'apporter leur éclairage et faire part de leurs attentes. Une réflexion similaire avait déjà été conduite en 2002 mais sans aboutir. Contrairement aux autres conservatoires régionaux créés il y a des décennies, cette structure serait créée dans une région déjà largement pourvue en acteurs de la protection de la nature qui agissent déjà sur la maîtrise foncière, la gestion des milieux et la protection des espèces, conduisent des actions d'éducation à l'environnement. Dans ce contexte, nous attendons de ce conservatoire qu'il se positionne principalement sur la maîtrise foncière, sur l'animation de réseaux d'acteurs gestionnaires, ce sans empiéter sur les missions des structures déjà en place. Cela nécessite donc une structure légère et réactive. Le parti pris par la région est aujourd'hui de créer ce conservatoire sur les bases du Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses affluents et du Conservatoire des espaces naturels de la Sarthe.

D'emblée, ce conservatoire partirait donc avec une quinzaine de salariés et aurait donc besoin d'un budget conséquent. Par ailleurs, la composition même du conseil d'administration place nos associations en minorité. Ce n'est pas ce que nous en attendons et 2014 sera déterminante pour la création ou non de cette instance supplémentaire.





Engagement

3

Préserver les espèces

Les plans nationaux d'actions

L'état de conservation d'espèces menacées nécessite parfois, au-delà du simple statut légal de protection, une volonté affirmée et des actions spécifiques pour restaurer les habitats détruits et des effectifs suffisants. Les plans nationaux d'actions (PNA) ont été mis en place pour répondre à ce besoin. Au niveau national, le réseau LPO participe, en collaboration avec les opérateurs locaux, aux Plans nationaux d'actions (PNA) et localement la LPO Anjou est opérateur régional des plans nationaux d'actions suivants : PNA Rôle des genêts, PNA chiroptères, PNA Outarde canepetière, PNA Balbusard pêcheur, PNA Phragmite aquatique et du Plan de restauration de la Chevêche d'Athéna. Elle décline par ailleurs au niveau départemental des plans d'actions espèces végétales.

Agir en faveur de la faune sauvage en détresse

La vocation première du relais de soins, en lien avec le centre de sauvegarde de Nantes est de recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers, à les soigner et les réinsérer dans le milieu naturel. Le nombre d'animaux recueillis ne cesse d'augmenter chaque année. Cependant, la pérennité de cette structure, reposant sur des bénévoles et des particuliers reste posée.

Participer aux plans nationaux d'actions

La conservation des espèces menacées s'inscrit dans l'ambition de la France et de l'Union Européenne de stopper le déclin de la biodiversité, ambition qui prend toute sa signification en 2010, année déclarée de la biodiversité. Pour cela, la France s'est dotée d'une réglementation permettant la protection de la faune et de la flore menacées à travers les articles L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement. Les plans nationaux d'actions (PNA) ont été mis en place pour répondre à ce besoin.

Objectifs

1. Participer à l'amélioration des connaissances de l'espèce ou du groupe d'espèces concernées et organiser un suivi cohérent des populations.
2. Mettre en œuvre des actions coordonnées, favorables à la restauration de ces espèces et de leurs habitats.
3. Mobiliser et coordonner le réseau d'acteurs concernés ou pouvant l'être dans la conservation de ces espèces.
4. Informer le public et faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.
5. Créer de nouveaux espaces protégés pour les espèces menacées de disparition.

Un plan d'action en faveur du rôle des genêts : un document national validé et une déclinaison régionale lancée !

La LPO Anjou et la LPO France travaillent depuis fin 2012 à l'élaboration d'un nouveau plan national d'actions Rôle des genêts (2013-2018). En collaboration avec la DREAL Pays de la Loire, les réunions de travail ont permis l'émergence de fiches actions regroupées dans un document national, qui a été validé le 7 novembre 2013 par le

Conseil National de Protection de la Nature. Cette boîte à outils est issue de la concertation de l'ensemble des partenaires et chaque région peut la décliner en fonction de ses besoins.

La DREAL Pays de la Loire, coordinatrice du programme à l'échelle nationale, a confié l'animation régionale à la LPO Anjou. Un premier COPIL en décembre 2013 a permis d'évaluer les attentes des différents partenaires régionaux sur la future déclinaison.

Enfin, 2014 est une année d'enquête nationale Rôle des genêts. L'équipe BVA fait donc appel à toutes les bonnes volontés pour les accompagner dans le suivi 2014.

Programme LIFE + Nature Rôle des genêts 2011-2015

Le programme LIFE a mis l'Anjou à l'honneur cette année.

La LPO a accueilli un séminaire ayant pour principales thématiques les avancées du programme et les actions à développer pour concilier activités agricoles et conservation du Rôle des genêts.

Lors de la première journée, la LPO Anjou a présenté ses premiers résultats sur le radiopistage de Rôle des genêts, la gestion faite sur les 15 ha acquis dans le cadre du programme ou encore évoqué les 2 barres d'effarouchement mises à disposition d'agriculteurs volontaires sur le territoire.

La 2ème journée a été un véritable temps d'échanges et de recueils d'expérience entre d'une part, agriculteurs picards et angevins sur des sujets tels que : la création d'une association d'éleveurs et l'expérimentation d'outils de gestion (bandes refuges, barres) et d'autre part, des gestionnaires de milieux naturels et partenaires techniques sur les questions de conservation du rôle et de l'avifaune prairiale en général.

La dernière journée a été consacrée à l'échange entre différents porteurs de programmes LIFE européens pour évoquer les actions à développer pour concilier activités agricoles et conservation de la biodiversité.

Accueil séminaire LIFE



Malgré les grandes disparités entre pays européens (Roumanie : fauche à la main à raison de 75 ares/jour et France : fauche avec engins agricoles à raison de 2ha/h), les questionnements restent les mêmes notamment concernant la nouvelle mouture de la PAC et le manque de temps à consacrer à l'animation des MAE. Le mot d'ordre est concertation entre animateurs Natura 2000 et exploitants d'aujourd'hui et de demain pour préserver ensemble les milieux et les espèces !

Bilan du suivi Rôle des genêts 2013

Jeune Rôle des genêts. LPO Anjou



Pour la seconde année consécutive le printemps a été très pluvieux ce qui a été particulièrement néfaste aux Rôles des genêts. Les oiseaux, ne pouvant pas s'installer du fait de prairies entièrement inondées, ont été nombreux à partir vers d'autres vallées alluviales de France (en particulier dans le nord et nord-est). Les inconvénients pour les rôles ont été des avantages pour d'autres espèces, puisque nous avons compté un nombre remarquable de chanteurs de Marouette ponctuée. Les suivis de fauche ont par la suite permis de confirmer les premiers résultats : diminution des Rôles des genêts et présence incroyable de marouettes...



Fauche BVA. L.M. Préreau

Au final, les recensements ont permis d'estimer une population départementale de l'ordre de 90-106 mâles chanteurs de rôles ! La diminution observée depuis l'année dernière, également suite aux inondations, a donc continué cette année. Le nombre de mâles chanteurs dans les BVA passe donc de 170-180 à 71-85 ! Là où sur la période 2009-2011 les chants de 220-230 mâles chanteurs se faisaient entendre annuellement.

Récapitulatif du nombre de chanteurs recensés par site :

Espèce / Site	BVA	Loire amont (amont des Ponts-de-Cé)	Loire aval (aval des Ponts-de-Cé)
Rôle des genêts	71-85	1	18-20
Marouette ponctuée	23-27	0	1
Marouette de Baillon	0	0	0

Aucune Marouette de Baillon n'a été recensée de nuit, pourtant elle(s) étai(en)t là !... Un poussin a été sauvé lors des suivis de fauche.

L'ensemble de ces opérations de suivi n'est possible qu'avec l'engagement de nombreux bénévoles. Cette année encore, 35 personnes ont pris part aux recensements nocturnes ou suivis de fauche de mai à début août.

Protection de l'Outarde canepetière sur la Champagne de Méron et Douvy

L'Outarde canepetière fait également l'objet d'un plan d'action porté par la LPO France. Les actions engagées depuis plusieurs années, notamment la contractualisation avec les agriculteurs de mesures agro-environnementales, semblent porter leurs fruits puisque l'évolution du nombre de mâles contactés sur et autour de la



Outarde
Louis-Marie Préau



Busard cendré
J.-L. Ronné



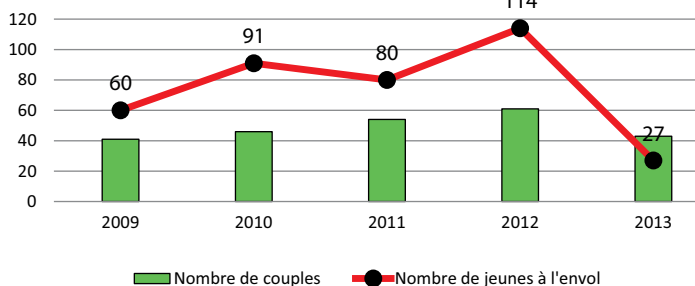
Phragmite aquatique
tenue en main

zone Natura 2000 fait un bond significatif accrochant la barre des 30 individus cantonnés, le 19 juin 2013. Cette tendance sera à confirmer en 2014. Néanmoins, avec 30 mâles, cette année sera à rapprocher des résultats de comptage antérieur à 1987 ! Nous espérons ainsi que ces résultats permettent de lever les doutes, quant à l'efficacité locale des mesures agro-environnementales, formulées les années précédentes.

Busard cendré

Le suivi des nichées de Busard cendré a été particulièrement difficile en 2013, mais a mobilisé comme toujours de nombreux bénévoles. Pourtant le début de saison s'annonçait bien avec une bonne présence estimée (43 couples). Les conditions météorologiques associées à un manque de nourriture avéré ont amené de nombreux couples à se décantonner au cours de la saison en abandonnant aire, œufs (voire jeunes ?).

Reproduction du Busard cendré sur le territoire du PNR entre 2009 et 2013



Le bilan est bien faible avec 25 couples reproducteurs sur 13 communes. Ils ont produit un total de 27 jeunes à l'envol et 14 nichées ont fait l'objet d'une intervention. Ce fait n'est pas encore alarmant pour cette espèce, connue pour ses fortes variations interannuelles dues notamment aux fluctuations des populations de Campagnol des champs, proie principale en période de reproduction. Le régime de pluies de ce printemps a été particulièrement exceptionnel. L'année 2014 devrait voir arriver les Busards cendrés en nombre, n'hésitez pas à participer à l'action, nous nous ferons un plaisir de vous faire découvrir cet oiseau si particulier et démonstratif.

Balbusard pêcheur

Le plan national d'action en faveur de cette espèce n'a pas été reconduit, la dynamique de l'espèce étant globalement très favorable en France. Néanmoins, les actions de connaissance, de suivi et de protection des couples nouvellement installés demeurent.

Les 2 couples présents en Maine-et-Loire ont à nouveau niché sur leur aire respective.

Un changement de femelle en début de saison survenu pour l'un des couples a eu pour conséquence l'échec de la nidification. L'autre couple a produit un seul jeune à l'envol. Cette faible productivité, comparée aux années précédentes, pourrait être imputée aux mauvaises conditions climatiques et hydrologiques de la Loire, site d'alimentation privilégié pour le Balbusard pêcheur. Les niveaux de Loire sont restés très hauts et ce, jusque tard en saison ce qui n'a sans doute pas facilité les actions de pêche.

Des prospections supplémentaires ont été menées sur des sites jugés favorables. L'équipe en charge de ces prospections n'a malheureusement récolté aucun indice révélant la présence de couples supplémentaires.

Ces prospections continueront en 2014, de même que les suivis et ce, grâce à toute l'équipe de bénévoles responsables du suivi de la reproduction de cette espèce, que nous tenons à remercier ici, et à l'Agence de l'Eau qui finance une partie de ces suivis.

Phragmite aquatique

Pour la cinquième année consécutive, le suivi de la migration postnuptiale des fauvettes paludicoles a été réalisé durant tout le mois d'août sur la station de baguage des Basses Vallées Angevines. Vingt-neuf personnes bénévoles se sont relayées au quotidien pour venir nous aider à suivre la migration des passereaux paludicoles. Ce travail conséquent de terrain, bénévole en grande majorité, représente à lui seul 206 journées/hommes !

En 2013, 2183 oiseaux appartenant à 35 espèces différentes ont été capturés. Cela représente 1987 individus bagués et 196 contrôlés. Avec plus des trois-quarts des captures (environ 78%), deux espèces sont largement dominantes : le Phragmite des joncs et la Rousserolle effarvatte. À noter également la capture des espèces suivantes :

- 16 Phragmites aquatiques ;
- 12 Gorgebleues à miroir ;
- 2 poussins de Râle des genêts ;
- 1 Locustelle luscinioidé.

3 nouvelles espèces pour la station : la Rousserolle turdoïde, la Bécassine des marais et le Héron pourpré.

Cette année encore ce suivi nous permet de confirmer le rôle des BVA comme zone de halte migratoire pour de nombreuses espèces de passereaux patrimoniaux et notamment pour le Phragmite aquatique.

En 2013, un filet a été placé à côté de la station, dans une bande refuge en prairie afin de caractériser l'intérêt du dispositif pour la préservation du cortège des passereaux prairiaux. Les premiers résultats sont très encourageants, notamment pour le Tarier des prés (espèce au statut de conservation très défavorable en France et dont une part importante de la population se reproduit dans les BVA), qui a l'air de fréquenter assidument ces zones de prairies non fauchées. De plus, la capture de 2 poussins non volants de Râles de genêts et l'observation d'une nichée de moins d'une semaine à la toute fin du mois d'août sont un argument supplémentaire pour maintenir et développer le dispositif bande refuge.

Pour l'année 2014, ce suivi sera reconduit et un protocole spécifique sur les bandes refuges sera mis en œuvre.

Autres suivis avifaune

Comptages des oiseaux d'eau en hiver (Wetlands), suivi de la fin d'hivernage et de la migration pré-nuptiale des oies, canards et limicoles sur les BVA de janvier à avril, suivi de la reproduction sur deux héronnières à proximité d'Angers entre janvier et août, suivi de la nidification du Circaète Jean-le-Blanc sur 6 sites (contrôle de l'envol de 3 jeunes), suivi des Laridés hivernants (comptages et lectures de bagues), participation au recensement des Laridés nichant sur les grèves de Loire, comptages des oiseaux communs sur points d'écoute (STOC-EPS).

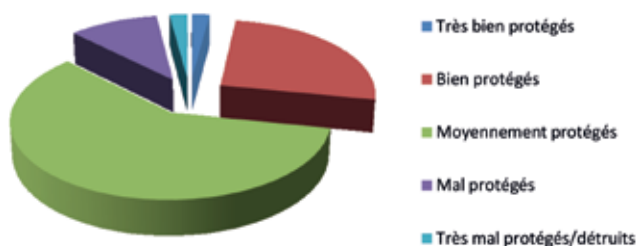
Un plan d'action en faveur des chiroptères

■ Déclinaison régionale du Plan National d'Action Chiroptères (PNAC) et protection des sites

La déclinaison régionale du Plan d'action chauves-souris lancé en 2008 arrivait à son terme en 2013. Cette année a ainsi été une période moins mouvementée sur le front de l'amélioration des connaissances des chauves-souris et même de leur conservation. À l'échelle régionale, la LPO Anjou a poursuivi son rôle de coordination du programme. En outre, le bilan a été initié avec l'appui de la Région et de la DREAL, en particulier concernant la liste des sites majeurs à protéger. Le tableau suivant reprend la liste des sites majeurs à l'échelle de la région, montrant le poids de l'Anjou dans la conservation des chauves-souris des Pays de la Loire.

	Importance nationale (N)			Importance régionale (R)		
	TOTAL	Hypogés	Épigés	TOTAL	Hypogés	Épigés
Dép. 44	2	2	0	3	2	1
Dép. 49	19	11	8	34	23	9
Dép. 53	1	0	1	2	1	1
Dép. 72	6	5	1	20	11	9
Dép. 85	4	2	2	3	0	3
TOTAL	32	20	12	62	37	23

De même, la figure suivante fait l'état des lieux du travail accompli et de ce qu'il reste à faire sur les gîtes.



Globalement, l'ensemble des partenaires souligne l'avancée importante réalisée grâce au plan, mais aussi la nécessité de le poursuivre, ce qui se présage au niveau national en 2014 ou 2015.

Avec l'aide de différents partenaires (DREAL Pays de la Loire, Conseil Général, PNR Loire-Anjou-Touraine), la LPO a également poursuivi la protection physique, réglementaire et conventionnelle des différents sites. À titre d'exemple, citons ici les chantiers d'aménagement et de nettoyage de colonies. Citons également le travail important pour la recherche de site : week-end de prospection début août dans le nord-est, comptages, réponses aux « SOS chauves-souris », capture et télémétrie... pour de belles découvertes et ce avec l'aide précieuse des bénévoles et des stagiaires. La dynamique de protection des sites et d'amélioration des connaissances est encore en phase de croissance en Anjou : elle doit désormais être soutenue et poursuivie par des programmes ambitieux visant l'ensemble des menaces, tant sur les gîtes que sur les habitats de chasse et les corridors.

Plan d'action Loutre

La Loutre est en phase de recolonisation du département. Néanmoins, la connaissance de sa répartition et de sa progression est encore lacunaire. En outre, la mortalité routière semble un frein important pour son retour par l'ouest du département. Pour l'ensemble de ses raisons, la LPO Anjou a participé aux groupes de travail visant le plan d'action Loutre, et est intégrée à différents programmes sur 2014 pour l'amélioration des connaissances sur les bassins versants de la Moine, de l'Erdre amont et du Layon (Hyrôme et Lys compris). En outre, une réunion a été organisée avec le Département, gestionnaire principal du réseau routier, la Direction régionale Ouest, gestionnaire de la Nationale 249 entre Cholet et Nantes, et Autoroutes du Sud de la France pour l'A87. En relation avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des expertises d'ouvrages sont prévues en 2014 sur la N249 et les bassins versants concernés. De plus, en lien avec l'ONCFS, le



Grand Rhinolophe. L.M. Préau



réseau bénévole suit la répartition de l'espèce au sud-est du département (Thouet et Dive). Citons également la découverte de nouveaux secteurs dans le nord-est du département (affluents du Loir). L'ensemble de ces données servent à la constitution des arrêtés limitant le piégeage sur les secteurs à Loutre, et de la même façon pour le Castor.

Un programme de suivi du Castor d'Europe

Annuellement, les bénévoles de la LPO Anjou suivent la progression du Castor d'Europe sur les cours d'eau du département. Un suivi précis est en outre réalisé dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques du Louet entre Les Ponts-de-Cé et Chalonnes-sur-Loire. L'espèce continue sa progression sur le département.

Un programme d'action contre une espèce au caractère invasif : le Xénope lisse

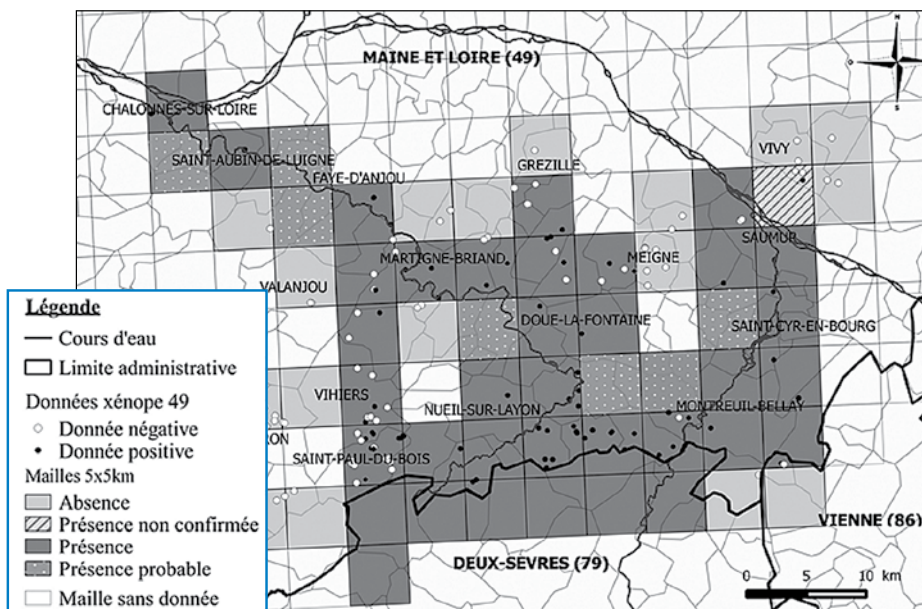
L'étude du front de colonisation du Xénope lisse dans les Pays de la Loire a permis de mettre en avant la rapidité de l'expansion de l'amphibien invasif sur le territoire. Plus de 30 communes sont colonisées par l'espèce en Maine-et-Loire. Cependant, quelques questions persistent. Tout d'abord, la Loire joue-t-elle un rôle de corridor de disper-

sion ou de barrière à la colonisation du Xénope ? Comment réagissent les peuplements d'amphibiens et d'insectes aquatiques face à l'arrivée de cet invasif ?

Aujourd'hui, de nombreuses communes sont touchées par l'expansion du Xénope et l'urgence de freiner la colonisation est réelle. Pour cela, il est important d'envisager la mise en place de plans de lutte, qu'ils soient à l'échelle des communautés de communes, du département, de la région ou du pays.

Grenouille rousse : lancement du plan régional d'action

À répartition très localisée et donc à fort enjeu dans les 3 départements du sud de la région, la Grenouille rousse fait l'objet d'attentions fortes. Connue seulement à Chandelais avant 2013, des prospections ont été conduites. Elles ont permis de découvrir de nouvelles stations angevines aux confins du département : Pouancé à l'extrême ouest (lisière forestière) et Broc à l'extrême est (étang forestier). Afin de préserver les sites de ponte, un accompagnement des gestionnaires a été réalisé : porter à connaissance, cartographie et préconisations autour des sites de ponte à Chandelais (maintien des ornières, pas de remise en état des chemins forestiers en hiver...), courriers et conseils sur le chemin communal et les fossés à Pouancé. Il restera à poursuivre la recherche de ponte en parcelles forestières ou prairiales sur ces secteurs, et à accompagner les gestionnaires en 2014.



Carte de répartition du Xénope lisse selon un maillage 5 x 5 km, en Maine-et-Loire.

Insectes : Plans d'action Maculinea (papillons de type Azurés) et Odonates

La LPO Anjou a participé aux travaux visant les insectes soumis à Plan National d'Action sur les territoires identifiés comme majeurs pour ces espèces. Ces plans visent certains papillons (les Maculinea) et les espèces de libellules les plus patrimoniales. Avec le soutien de l'Agence de l'eau, des prospections complémentaires sont envisagées en 2014 pour les Maculinea. De même le lancement de démarches conservatoires est prévu sur les sites classés « espaces naturels sensibles » par le Département pour les deux groupes d'insectes, principalement dans le Baugeois.

Plans d'actions en faveur de la Tulipe sauvage, du Sedum d'Angers et de la Gagée de Bohême

La LPO Anjou relaie l'action du Conservatoire Botanique National de Brest en déclinant au niveau départemental les plans d'actions concernant chacune de ces espèces.

L'action consiste à prendre des mesures visant à :

- améliorer la connaissance des espèces. Pour cela une fiche descriptive préalable par station est actualisée. Un plan d'action par station récapitulé dans une déclinaison départementale opérationnelle du plan de conservation est réalisé.
- sauvegarder les populations existantes. Les propriétaires sont identifiés et rencontrés, leur engagement doit être concrétisé par la signature d'un document conventionnel (convention renouvelable, bail emphytéotique). Des propositions d'acquisitions des parcelles concernées sont également faites. Les collectivités sont également approchées pour intégrer les stations dans les documents d'urbanisme.
- restaurer les populations disparues ou conforter les populations : ces démarches sont envisagées dans les plans de conservation. Il s'agira d'en étudier la faisabilité notamment pour la Tulipe sylvestre, espèce la plus facile à déplacer. Un partenariat étroit pourrait être conduit avec la viticulture dans le cadre de réintroduction dans des vignes démonstratives. Un réseau de viticulteurs partenaires du plan de conservation pourrait être créé. Auparavant, il conviendra d'établir les dossiers de demande de dérogation espèces protégées.
- gérer les stations.
- participer aux rencontres des acteurs régionaux des plans d'action. Informer les communes des démarches engagées sur des parcelles privées. Engager une enquête ciblée sur la Tulipe sylvestre auprès des viticulteurs voire du grand public, comme cela a été fait pour la Fritillaire pintade, afin de repérer de nouvelles stations. Sensibiliser les viticulteurs via la presse spécialisée.

Portant sur 3 ans, ce programme a démarré courant 2013.



Emergence de Cordulie. LPO Anjou



Gagée de Bohême. LPO Anjou



Sedum d'Angers. E. Beslot



Agir en faveur de la faune sauvage en détresse

Pour venir en aide aux oiseaux en détresse et autres animaux de la faune européenne, ainsi que pour répondre aux nombreuses sollicitations du public, la LPO Anjou gère le Relais de soins Faune sauvage de Chalonnes-sur-Loire en lien avec le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de l'École vétérinaire de Nantes. Dans un souci de sauvegarde des espèces, l'équipe constituée de bénévoles et de salariés recueille les animaux, les soigne pour les réhabiliter dans leur milieu naturel.

Cette année 2013, l'équipe du relais soins de la faune sauvage de Chalonnes-sur-Loire a continué son action pour la préservation de la biodiversité. Nous avons reçu 302 animaux soit une augmentation de 10% par rapport à 2012. Depuis l'ouverture, le nombre d'animaux accueillis ne fait qu'augmenter. Ceci notamment grâce à une meilleure diffusion de l'information concernant l'existence et le fonctionnement du relais.

Parmi les animaux reçus en 2013, 17 sont des mammifères dont une fouine et un renardeau. Nous avons observé une diminution du nombre de rapaces (surtout nocturnes) recueillis, 31% des oiseaux au lieu de 42% en 2012. On pense que cette diminution est notamment due à la faible reproduction observée chez ces espèces en 2013. Par contre, le nombre de jeunes passereaux est toujours en augmentation, cela est généralement dû au ramassage des poussins qui commencent à sortir du nid. Il est assez difficile d'élever ces petits oiseaux, leurs chances de survie sont faibles. Notre taux de réussite (lâcher + relâcher) de cette année s'en ressent, il est de 26,1% contre 33,1% en 2012.

Les échanges avec le Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes de Nantes (CVFSE) se sont intensifiés. Nous avons reçu, de sa part, 2 Effraies des clochers pour fin d'émancipation tandis que nous lui avons envoyé 45 animaux dont la fouine et le renardeau.

Le transport des animaux blessés reste toujours un problème. C'est le découvreur qui doit amener l'animal à la clinique ou éventuellement au local LPO à Bouchemaine, mais ce sont des bénévoles ou des salariés de la LPO Anjou qui assurent les liaisons entre la LPO Anjou, la clinique vétérinaire, le relais de Chalonnes, Saint-Herblon (où habitent des membres du Centre de Soins de Nantes) et le CVFSE de Nantes. Cette année, une personne habitant à Chalonnes-sur-Loire et travaillant à Nantes a effectué de nombreux transports. Les distances parcourues par les bénévoles ne sont pas négligeables, elles sont estimées à 4000 kilomètres pour l'année 2013.

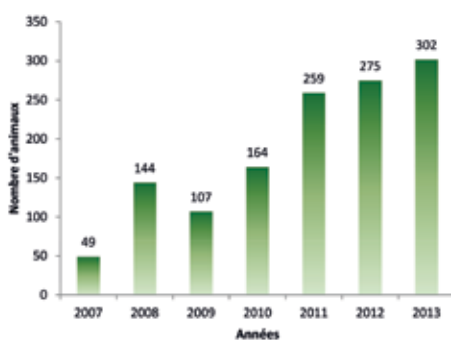
Le relais ne fonctionne qu'avec des bénévoles sur Chalonnes-sur-Loire et le personnel de la clinique vétérinaire des Coteaux ainsi que les salariés de la LPO Anjou qui accueillent, répondent, conseillent et transportent.

L'année 2014 devrait être une année de changement. Nous avons en projet de réorganiser le fonctionnement du relais afin de faciliter l'investissement de nouveaux bénévoles, mais aussi de revoir dans sa globalité, la prise en charge de la faune sauvage en détresse du Maine et Loire.

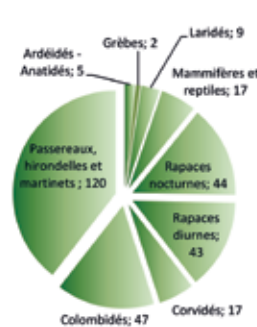
Remerciements

Toutes ces actions en faveur de la faune en détresse n'ont pu être possibles qu'avec la participation du personnel de la clinique vétérinaire, du personnel du Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes de Nantes pour ses conseils et l'accueil des animaux ne pouvant être pris en charge par le relais Chalonnes-sur-Loire, de l'entreprise GRELIER accoureur, par la dotation de nourriture pour les rapaces, du propriétaire des locaux accueillant le relais, des salariés de la LPO Anjou, de tous ceux qui ont réalisé le calendrier 2014. Sans oublier l'engagement de tous les bénévoles ayant participé au fonctionnement du relais.

Evolution du nombre d'animaux accueillis en fonction des années



Répartition 2013 des animaux accueillis par catégories





Engagement

4

Acquérir de la connaissance sur la faune

Commission avifaune

La planification des enquêtes et suivis se fait lors des réunions de la Commission de suivi de l'avifaune. 5 réunions ont eu lieu en 2013.

L'Atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire piloté par la Coordination LPO Pays de la Loire sera la référence sur l'avifaune de la région pour les naturalistes et les amoureux de la nature. Il paraîtra ce printemps.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans le recours à un fantastique outil qu'est notre base de données en ligne. Cette dernière totalise au niveau régional près de 3 millions de données début 2014.

Base de données Faune-Anjou : www.faune-anjou.org

La base Faune-Anjou s'avère être un outil fédérateur permettant une veille écologique sur l'ensemble du département. En outre, les nombreuses observations sont intégrées aux différentes études que mène la LPO, permettant ainsi une meilleure prise en compte de la biodiversité

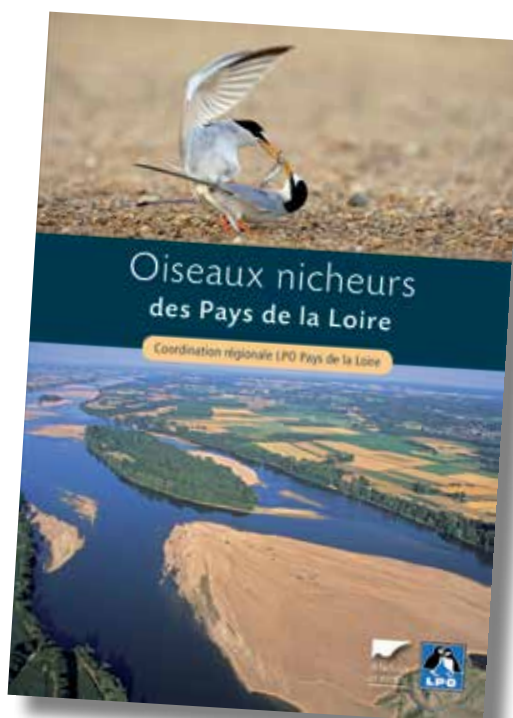
Il y a actuellement près de 1 030 inscriptions sur le site : 2013 est depuis la mise en ligne de la base (2009), l'année qui a connu le plus grand nombre d'inscrits (301 !), soit 47 % de plus qu'en 2012. Depuis la mise en ligne en septembre 2009, près de 700 000 données ont été saisies dont 179 928 produites en 2013, soit une augmentation du nombre de données archivées de 14 % par rapport à 2012.



GROUPE (par ordre d'importance)	NOMBRES DE DONNÉES (au 4 mars 2014)	PRÉCISIONS
Oiseaux	600 895 (+ 38 %)	
Mammifères (hors chauves-souris)	22 923 (+ 107 %)	Au 3 ^e rang en 2012. L'archivage de données anciennes et la dynamique qui se met en place dans le cadre du projet de 2nd atlas départemental sur la période 2008-2017 débuté en 2013 (Les Naturalistes Angevins) ont permis le recueil d'un nombre important de données !
Papillons	19 717 (+ 114 %)	Au 4 ^e rang en 2012. La dynamique qui s'initie autour d'un projet d'atlas inter-associatif a permis en 2013 de récolter un nombre de données sans précédent.
Odonates	17 488 (+ 31,5 %)	L'ensemble des données (jusqu'à 2012) ont été intégrées à l'Atlas des Odonates du Maine-et-Loire qui a vu le jour en 2013 (porté par Les Naturalistes Angevins).
Amphibiens	10 659 (+ 48 %)	
Chauves-souris	9 687 (+ 73 %)	
Orthoptères	9 637 (+ 58 %)	
Reptiles	6 491 (+ 38 %)	

Atlas oiseaux nicheurs

L'ensemble des données de terrain du Maine-et-Loire collectées au cours de la période atlas (2009-2012), environ 108 425 observations, a été intégré à l'Atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. 2013 a été consacrée à la rédaction des monographies par espèces (coordination Benoît Marchadour, Coordination régionale LPO Pays de la Loire), plusieurs salariés et bénévoles de la LPO Anjou ont participé. Le fruit de ce travail verra le jour en mai 2014 avec la publication d'un ouvrage qui fera référence en ce qui concerne l'avifaune de la région.





Loire. B. Marchadour

Engagement

5

Réaliser des expertises en appui aux politiques publiques

Comment intégrer des indicateurs relatifs à la biodiversité dans les outils de planification des documents d'urbanisme, SCOT, PLU, élaboration des trames vertes et bleues, etc ? Comment produire des contre-expertises avec des indicateurs fiables et robustes ? Comment faire valoir le fonctionnement écologique des milieux pour sensibiliser et faire état des services rendus par la biodiversité au niveau des territoires ?

Autant de questions que la LPO Anjou a essayé de traiter en participant à la mise en place de trames vertes et bleues, en réalisant des expertises sur le territoire.

Participer à la mise en place d'une trame verte et bleue

La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ainsi que par les documents de l'État et des collectivités territoriales. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire. Ainsi est définie la trame verte et bleue (TVB) dans le décret du 27 décembre 2012. Ce concept, né des travaux de scientifiques et de l'action des associations de protection de la nature comme la LPO, est un nouveau défi pour enrayer la perte de biodiversité liée à la fragmentation et l'artificialisation croissante de notre territoire.

La LPO Anjou participe aux travaux des groupes mis en place à l'occasion de la définition du schéma régional de cohérence écologique.

Dans ce cadre et dans la continuité du travail engagé en 2011, la LPO Anjou a proposé un plan d'action pour la trame verte et bleue sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Ce dernier doit permettre en 2014 de monter un programme d'action financé sur 3 ans pour rendre opérationnelle cette trame sur le terrain. Il sera fait le choix de partir sur un ou deux sites tests. Ce programme comportera la mise en œuvre d'actions réglementaires, foncières ou contractuelles, des travaux de restauration ou reconstitution de corridors et des actions de sensibilisation.

Pour cela, la LPO Anjou poursuivra son investissement aux côtés des collectivités.

La LPO Anjou participe par ailleurs aux démarches de définition de la trame verte et bleue dans les Schémas de cohérence territoriale de la région de Doué-la-Fontaine, de Saumur ou encore de la vallée de l'Authion..

Requalification des berges de Maine à Angers

Au cours de l'année, la LPO Anjou a réalisé une étude faunistique et floristique sur les berges de Maine dans le cadre du Projet Angers Rives Nouvelles porté par la ville d'Angers. Ce projet a pour ambition d'améliorer la naturalité des berges de Maine au niveau du cœur de la ville, là où le minéral prend actuellement plus de place que le végétal. L'étude que nous avons menée a mis en évidence la présence d'une faune relativement commune avec toutefois quelques espèces d'intérêt : Chouette hulotte (reproduction place de la Rochefoucault), Grillon des tor-

rents et Œdipode émeraude, Aeschne paisible... Quelques espèces végétales intéressantes ont également été répertoriées : Pulicaire vulgaire, Inule britannique, Limoselle aquatique... De nombreuses espèces allochtones invasives, aussi bien végétales qu'animales, ont également été répertoriées.

Le rapport final faisant état des différentes espèces recensées, des potentialités d'accueil et des préconisations de gestion sera rendu au cours du premier trimestre 2014.

Expertise du vallon de l'Hermitage à Bouchemaine

Initié en 2010 grâce au Grenelle de l'environnement, le principe des atlas communaux de la biodiversité avait été lancé. Nous avons relayé l'initiative en 2011 sur la commune de Bouchemaine.

Cette démarche s'est poursuivie en 2013 sur le vallon de l'Hermitage située à la limite communale avec Angers. D'une manière générale, le vallon de l'Hermitage accueille une biodiversité commune, néanmoins compte tenu des milieux présents, le potentiel d'accueil est important. En raison de la biodiversité en place, de la richesse paysagère et de la tranquillité des lieux qui procure quiétude aux promeneurs, la gestion actuelle, qui laisse toute sa place à la nature, paraît primordiale à maintenir et favoriser. En outre, une valorisation par la découverte du site est à envisager. Enfin, ce vallon s'inscrit totalement dans la démarche trame verte et bleue.

Agenda 21 Biodiversité et Plan local Biodiversité

Le Projet d'agglomération 2015, a posé les bases d'un développement durable du territoire d'Angers Loire Métropole. L'Agenda 21 constitue ainsi une déclinaison opérationnelle de ce document d'orientation.

De nombreux acteurs du territoire d'Angers Loire Métropole se sont déjà approprié les principes du développement durable pour les traduire en actions efficaces.

Les réflexions auxquelles la LPO Anjou a participé ont notamment permis de définir un plan d'actions sur l'ensemble du territoire et notamment un plan local biodiversité. En 2014, la LPO Anjou contribuera à la mise en œuvre de ce plan.

Réduire la mortalité de la faune sur les réseaux routiers

Les collisions avec les véhicules automobiles sur le réseau routier et autoroutier sont une cause importante de mortalité pour la faune, notamment pour certaines espèces comme l'Effraie des clochers, pour qui la moitié des cas de mortalité sont dus à des chocs avec des véhicules. Les mammifères (les Chiroptères, le Hérisson d'Europe, le Renard roux...), les reptiles, les amphibiens et certains groupes d'insectes sont particulièrement sensibles aux impacts dus aux réseaux routiers.

Dans le cadre du programme de requalification du réseau d'autoroutes en France en faveur de la biodiversité : « les engagements verts », la LPO a accompagné l'entreprise ASF dans le diagnostic des passages à favoriser sur l'A 87 et l'A 11 en collaboration avec la LPO Sarthe.

Chauve-souris. LPO Anjou



Nous avons étudié pour chaque groupe d'espèces sensibles à la fragmentation du territoire par ces types de réseaux (chauves-souris, mammifères semi-aquatiques, petite et grande faune en général, Effraie des clochers, Chevêche d'Athéna, amphibiens, reptiles...) les conditions de passage et leurs potentiels pour la biodiversité. Ainsi plus de 144 passages ont été étudiés et priorisés, parmi ceux-ci, 7 secteurs ont fait l'objet d'une attention particulière, où une intervention rapide est nécessaire. Des études sont en cours pour la restauration de corridors sur ces passages. D'autres seront par la suite améliorés.

Expertise des ouvrages d'art avec le Conseil Général de Maine-et-Loire

Depuis la mise en place du plan d'action Chiroptères (2009-2013), nous réalisons des expertises sur les ouvrages d'art de plus de 2 mètres et sous la responsabilité du CG 49. Les ponts sont des petits habitats abritant parfois des colonies ou accueillant ponctuellement des chauves-souris de passage telles que les Grands Murins ou les Murins de Daubenton. En 2013, 23 ponts ont pu être diagnostiqués. En fonction des travaux prévus, nous veillons à conserver les accès aux chauves-souris et surtout à éviter le comblement des cavités en leur présence. Cette année, nous avons réalisé la pose de nichoirs sur le Pont de Liré/Ancenis et conservé de nombreuses cavités et cela en toute sécurité pour les utilisateurs du dessus !

Depuis le début de ce projet, 203 ponts ont été prospectés et plus d'une quinzaine de colonies ont été découvertes, sans compter le nombre de cavités occupées par des chauves-souris solitaires.

Projet éolien de Chigné et veille sur l'implantation de l'éolien

Pour le compte du développeur éolien Energie Team, nous avons réalisé une partie de l'étude d'impact pour un projet situé à Chigné, au nord-est du Baugeois. Cette étude se situant dans une zone de plaine au cœur de massifs forestiers, portait principalement sur les oiseaux et les habitats. Néanmoins, étant donné les enjeux identifiés sur le volet « chauves-souris » dans ce secteur, nous avons également souhaité accompagner la démarche sur le plan des chauves-souris. À ce jour, le projet est presque finalisé, même si certaines incertitudes demeurent, et nos préconisations ont globalement été conservées dans les documents.

Par ailleurs, face au développement de l'éolien en Anjou, la LPO accompagne de plus en plus les collectivités locales et les porteurs de projet. Cela se traduit notamment par des synthèses de données naturalistes produites grâce aux données issues de Faune Anjou à partir desquelles les enjeux sont identifiés et des avis donnés préalablement aux lancements des études. Nous avons également accompagné la démarche de la Communauté de commune de Doué-la-Fontaine, démarche exemplaire qui vise à identifier les secteurs trop sensibles pour l'implantation de l'éolien avant que les promoteurs ne travaillent sur des zones données.

Malgré ces avancées, il est néanmoins nécessaire de rester vigilant, en particulier avec de plus en plus de projets à l'étude dans des secteurs sensibles (zones à Balbuzard pêcheur et Circaète Jean-le-Blanc par exemple) ou en forêt (forte sensibilité des chauves-souris).



Passage sous A87. LPO Anjou





Engagement

6

Éduquer à la biodiversité

Indissociable de la démarche de préservation, l'éducation à l'environnement permet à tous les publics d'acquérir les connaissances, valeurs, comportements et compétences pour participer à la protection de la biodiversité. De nombreuses activités ou actions éducatives ont été proposées aux différents publics et ont permis de sensibiliser un grand nombre de personnes dont une majorité de scolaires. Les animateurs LPO, bénévoles ou salariés, développent également des supports d'activités : expositions, malles et dossiers pédagogiques, diaporamas, etc.

Un rôle éducatif et social majeur reconnu par des agréments

La LPO Anjou est reconnue comme association complémentaire de l'enseignement public agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Elle apporte son concours à l'enseignement en intervenant dans les écoles pendant le temps scolaire, en venant en appui aux apprentissages. Elle contribue au développement de la recherche pédagogique et à la formation des membres de la communauté éducative.

La LPO Anjou est aussi une association d'éducation populaire agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. L'éducation populaire permet d'offrir l'accès à la connaissance pour tous, en dehors de l'éducation principale et pendant les temps de loisirs, pour permettre à chacun de devenir citoyen. Elle engage l'association au service de l'intérêt général et permet à des personnes de participer, avec d'autres, à la construction d'un projet de société.

Les chiffres clefs de l'année 2013



Répartition des animations réalisées par la LPO en 2013, en fonction du type de public

Le nombre d'animations est une hausse en 2013 par rapport à l'année 2012, cela concerne les animations grand public soit 10% de plus ainsi que les animations hors temps scolaires soit 27%.

Pour les sorties grand public, l'offre proposée a été plus importante (sorties kayak, sorties chauves-souris, etc.).

Pour les animations hors temps scolaires, la mise en place de la réforme scolaire à la rentrée 2013 sur la ville d'Angers a mobilisé la LPO Anjou au cours du premier trimestre.

Animations scolaires

Il s'agit du cœur de notre métier soit 50% de notre activité d'animation.

Elles sont réalisées dans le cadre de partenariats établis depuis plusieurs années, qui permettent aux écoles de

bénéficier de financements avantageux (PNR Loire Anjou Touraine, Angers Loire Métropole, Région Pays de la Loire, villes d'Angers et de Mûrs-Erigné).

Nouveautés

Dans le cadre du partenariat avec le PNR Loire Anjou Touraine, des nouveaux projets sont régulièrement proposés afin de renouveler l'offre éducative. Cette année, un projet test a été mis en place avec une école du Saumurois portant sur un échange avec des enfants du Sénégal pour évoquer la protection de l'environnement, et surtout travailler sur une problématique commune à savoir la protection des sternes.

Ce projet commencera au début de l'année 2014 et sera proposé aux autres écoles sur l'année scolaire 2014-2015.

Animations extra-scolaires

Il s'agit d'interventions dans les centres de loisirs (Petit Souper à Saumur), sous forme de club nature (entreprise Itancia) ou d'animations ponctuelles à la demande.

À titre d'exemple, l'an dernier, 12 enfants du centre de loisirs du Petit Souper, à Saumur, ont travaillé sur la Loire.

Ce projet était agrémenté d'une sortie par mois pour observer l'évolution du paysage et la biodiversité des bords de Loire.





Prairie, Olivier Loir

Intervention sur les temps d'aménagement des activités périscolaires

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, l'aménagement des temps de l'enfant constitue un enjeu éducatif majeur.

La Ville d'Angers a décidé d'appliquer la loi dès la rentrée 2013. Sur les temps d'activités périscolaires, les enfants ont ainsi la possibilité de découvrir de nouvelles activités. Par ailleurs, pour rester dans l'esprit partenarial de son projet éducatif local, la Ville a souhaité reconnaître l'engagement des associations partenaires et leur permettre la mise en place d'ateliers. C'est donc dans ce cadre que la LPO Anjou est intervenue au cours du 4^e trimestre 2013 sur deux périodes de 7 semaines à raison de 1 à 2 fois par semaine auprès de 4 classes.

« Durant ces temps d'apprentissage périscolaires, les enfants restent dans leur environnement scolaire. Une salle de classe, une cour de récréation bitumée, tel est le décor dans lequel nous invitons les enfants à découvrir la nature.

Notre approche reste théorique, ludique, mais sans immersion, je reste pessimiste quant à l'impact de nos interventions.

J'ai toujours en souvenir un groupe d'adolescents blasés poussant un «Wahou!!!» d'émerveillement devant la parade nuptiale de grèbes huppés. Je suis sûre que ces images resteront dans leur mémoire alors que je doute fort de l'impact d'un récit accompagné de quelques photos.

Mais tout n'est pas négatif ! J'ai vu des enfants heureux de participer à ces ateliers et de partager leurs observations. » Sylvie Souffaché, animatrice

Événements 2013

Une exposition sur la thématique des chauves-souris est en cours de réalisation. Elle s'inscrit dans le cadre de notre programme d'action sur les chiroptères.

Elle répond à un besoin des différentes structures d'éducation à l'environnement de la région.

Cette exposition interactive et pédagogique est à destination de tout public. Elle sera mise à la disposition des écoles et aussi de quiconque souhaitera la louer pour une manifestation, un événement particulier.

Elle vient ainsi compléter notre offre d'outils pédagogiques et est un relais essentiel entre actions de protection et éducation à l'environnement.







Sortie nature au Pont-Barré. LPO Anjou

Engagement

7

Sensibiliser tous les publics

Toute l'année, les animateurs, bénévoles et salariés de la LPO Anjou mettent en place des activités variées à destination du grand public afin d'initier enfants et adultes à l'ornithologie, à la découverte des richesses de la nature et des fragilités de la biodiversité.

Ateliers, sorties naturalistes, séjours, conférences, expositions témoignent du dynamisme de l'association et de son effort constant de sensibilisation au respect et à la protection de la nature.

Sorties grand Public

En 2013, les sorties grand public proposées ont été aussi nombreuses qu'en 2012, avec toujours le même succès.

Grâce aux bénévoles, un large choix de thèmes est proposé afin de cibler un public large : enfants, adultes, familles, ornitho...

Ces sorties permettent de sensibiliser de nombreuses personnes et de faire découvrir la richesse de la biodiversité de proximité et l'intérêt de la préserver.

On constate également que la communication influe le taux de fréquentation, notamment pour des sorties nationales comme la nuit européenne de la chauve-souris ou la nuit de la chouette.

Nouveautés

L'été dernier, en partenariat avec le centre nautique du Saumurois, des sorties kayak ont été proposées.

L'objectif étant de faire découvrir la faune et la flore ligérienne et d'aborder des problématiques comme celle des sternes et autres espèces protégées nichant sur les bancs de sable.

L'opération sera reconduite en 2014 sur la période estivale.

Public handicapé

Depuis une dizaine d'années, maintenant, la LPO Anjou travaille avec la Maison d'accueil spécialisée pour handicapés, «Les Romains» à Saumur.

Cet établissement est situé au centre d'un parc engazonné et semi boisé, clos. Cela permet la réalisation d'aménagements en faveur de la biodiversité.

En raison du handicap lourd des résidents qui présentent un ensemble de déficiences sévères au niveau moteur, sensoriel, et intellectuel, les activités doivent être adaptées et répondre à leur besoin. Ainsi, nous travaillons sur un seul projet à la fois sur l'année avec un groupe de 4 résidents.

En 2013, un hôtel à insectes a été réalisé et a été installé dans le parc au début de l'été.

Manifestations

La LPO Anjou a participé à 14 manifestations : Petits jardins, Grandes idées à Angers, Marché aux fleurs à Chalonnes, Fête printanière à Mazé, printemps floral d'Avrillé, Fête de la Nature sur deux sites, Les Gemmoiseries, Forum des associations, Brin d'air à Brain-sur-Allonnes, rallye nature avec les viticulteurs de Champigny, le Trail des Ragondins à Cantenay-Epinard, Nuit de la Chouette, deux ateliers construction de nichoirs et mangeoires à La Maison de l'Environnement à Angers et à Rablay-sur-Layon. Ce sont les bénévoles ainsi que les salariés et membres du conseil d'administration qui assurent la tenue des stands LPO.

Expositions

Elles se sont succédées tout au long de l'année. La LPO Anjou a accueilli au total 17 artistes (sculptures, photographies, céramique, dessins) dont 8 jeunes talents. 5 vernissages ont eu lieu au local, les personnes présentes ont pu découvrir les œuvres des différents artistes. Les visiteurs de passage sont nombreux et ce lieu d'exposition est maintenant bien ancré dans les animations de la ville de Bouchemaine.

Permanence estivale au local

Les membres du conseil d'administration ainsi que les bénévoles se sont mobilisés pour assurer les permanences du dimanche pendant la saison estivale : de juin à septembre. Didier Bizien a participé activement à ces permanences en proposant aux visiteurs de découvrir les oiseaux de la Loire.

La fréquentation estivale est de 448 visiteurs pour 14 dimanches.

Communiquer au service de la biodiversité

Faire découvrir les richesses écologiques du département au plus grand nombre pour impulser une prise de conscience collective est un des engagements de la LPO Anjou.

De nombreux outils sont mis à disposition pour mieux comprendre et protéger la nature de proximité, pour simplement rêver et s'émerveiller.

Faire découvrir et promouvoir la biodiversité locale auprès d'un public le plus large possible

La LPO Anjou propose un agenda des sorties nature riche et diversifié qui permet à tout un chacun de trouver la sortie de son choix tout au long de l'année.

Proposer un catalogue d'expositions et de supports pédagogiques

Des expositions thématiques et malles pédagogiques sont disponibles en location ou prêt pour des manifestations nature. Le catalogue de ces supports est téléchargeable sur notre site internet

<http://www.lpo-anjou.org/Sensibilisation/Cataloguesupportsexpos>.

Éditer des revues de qualité

En 2013, la LPO Anjou a publié son bulletin scientifique Crex 13.

Par ailleurs, l'équipe en charge de la communication permet la parution de 4 LPO Infos chaque année qui tiennent les adhérents au courant des multiples activités de l'association.

Entretenir des relations avec les médias

Les activités de la LPO Anjou attirent régulièrement l'intérêt des différents médias (presse quotidienne, radios et TV locales, presse spécialisée) qui relaient et promeuvent les différentes actions de protection de la biodiversité et de sensibilisation à la nature engagées par la LPO et ses partenaires. La LPO rédige régulièrement des communiqués de presse pour diffuser ses activités ou réagir à l'actualité du moment.

Le réseau des bénévoles tient à jour une revue de presse en collectant les articles ou reportages dans lesquels elle est citée afin d'évaluer sa notoriété et son retour d'image.

Valoriser nos diverses actions au travers de notre portail Internet

Notre site Internet www.lpo-anjou.org est la vitrine de l'association. Les opérations de mise à jour et finition du site sont en cours et nous devrions avoir un site tout à fait opérationnel en 2014.

Etre visible sur les réseaux sociaux

La LPO Anjou se met à la page et a son site Facebook afin de diffuser ses informations à un large public et notamment aux jeunes souvent connectés à ces réseaux.

www.facebook.com/lpoanjou



Engagement

8

Impliquer les collectivités locales et les particuliers dans la protection de la biodiversité

La protection de la nature remarquable ou dite «ordinaire» devrait être menée dans tous les territoires qu'ils soient ruraux, péri-urbains ou urbains. Cette ambition ne pourra aboutir que si les acteurs locaux mettent en œuvre des actions concrètes de génie écologique à des échelles territoriales variées (depuis une parcelle agricole jusqu'à un grand bassin versant). Le lancement des démarches trame verte et bleue, la création de Refuges LPO dans les collectivités ou les expertises environnementales offrent ainsi la possibilité d'initier des actions concrètes de gestion respectueuses des équilibres écologiques.

Développer les Refuges LPO auprès des personnes morales

La création de Refuges LPO offre la possibilité de mettre en place une démarche exemplaire et reconnue à travers des méthodes de gestion d'espaces verts respectueuses des équilibres écologiques. La LPO accompagne les personnes morales adhérant à ce programme grâce à sa technicité et à son expertise. En créant un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité, les établissements offrent à leurs usagers un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté et valorisé. Le réseau des Refuges LPO est le premier réseau de jardins écologiques en France. Ce programme a été initié dès la création de la LPO en 1912 et le nombre de Refuges n'a cessé de croître depuis cette date : de 250 Refuges en 1924, le réseau compte aujourd'hui plus de 15 000 propriétaires !

Les Refuges LPO « collectivités-entreprises »

En 2013, quatre nouveaux refuges sont inaugurés (Vallée du Loir du Grez-Follet au Verdun/Fougeré, Château des Vaults/ Savennières, Vallée de l'Oudon/Segré, Rives du Layon/Rablay-sur-Layon) et deux sites sont à l'étude : l'Abbaye de Fontevraud et la Forêt des enfants/ Saint-Sylvain d'Anjou.

Ils se sont engagés en 2013 pour la biodiversité

Le Maine-et-Loire compte treize refuges LPO collectivités-entreprises totalisant une surface de 165,35 hectares :

Jardin biologique de la Maison de l'Environnement - Angers (0,4 ha)

Parcs de Jau et Saint-Pierre - Mûrs-Érigné (4,8 ha)

Parc de Balzac - Angers (40 ha)

Parc boisé du Lycée Angers le Fresne (2,6 ha)

Parc du Petit Serrant - Bouchemaine (env. 1 ha)

Château du Plessis-Macé - Conseil général de Maine-et-Loire (46 ha)

Parc de la Deniserie - Chalonnes-sur-Loire, (2,6 ha).

Zone humide de la Grenouillerie - Mazé, (7,8 ha).

Vallée du Loir du Grez-Follet au Verdun - Fougeré

Vallée de l'Oudon - Segré

Rive du Layon - Rablay-sur-Layon

Entreprise ITANCIA - La Jubaudière (3,8 ha).

Château des Vaults - Domaine de Closels - Savennières

Actualités des refuges 2013

Ets Itancia/La Jubaudière

Deuxième année d'existence du club nature mis en place auprès des enfants du personnel.

Château du Plessis-Macé/Conseil général de Maine-et-Loire

Se poursuivent les animations de découverte pour le grand public. Plusieurs mares ont fait l'objet de travaux de restauration : pose de clôture et de pompes de prairies pour les bovins, débroussaillage par le troupeau de chèvres et de moutons.

Jardin biologique de la maison de l'environnement de la ville d'Angers

Comme chaque année début décembre, Bernard Moreau a animé l'atelier nichoirs-mangeoires destiné au grand public.

Parc de Balzac de la ville d'Angers

Septième année des « classes refuges » dont le but est de sensibiliser annuellement les écoliers de 8 classes de cycle 3 avec découverte nature du refuge, sa gestion écologique et le jardinage à adopter chez soi.

La convention refuge a été renouvelée pour une durée de 5 ans avec la ville.

Rive du Layon - Rablay-sur-Layon

La commission refuge a encadré, en partenariat avec la commune, un atelier de fabrication de nichoirs et de mangeoires au mois de décembre.

Protéger la nature chez soi : le programme Refuges LPO

Qu'est-ce qu'un Refuge LPO ?

Avant tout c'est le respect d'une charte dictée par la LPO France. Dans tous les cas, c'est un endroit où le propriétaire s'engage à favoriser la biodiversité. Créer un Refuge, c'est donc mener une action concrète et simple pour aider la nature, les oiseaux et participer au quotidien à la protection de la vie sauvage. L'ensemble de ces Refuges LPO constitue un réseau plus ou moins continu de zones refuges pour la faune sauvage.

Tout le monde peut créer un Refuge LPO et bénéficier des nombreux conseils et services « nature » de la LPO : particuliers, écoles, maisons de retraite, entreprises, parcs et jardins municipaux, associations de jardiniers...

En savoir plus

Télécharger ou demander la brochure « Comment inviter la nature chez vous ? » ou inscrivez-vous en ligne.

<http://www.lpo.fr/refuges-lpo/refuges-lpo>





inauguration refuges M. De Souzenelle. LPO Anjou

Refuges LPO

En 2013, le département compte 330 Refuges LPO (316 en 2012) pour une superficie totale de 445,7 hectares.

Le fait marquant de cette année restera l'inauguration le 7 août 2013 du refuge de M. de Souzenelle âgé de 100 ans !

Amoureux de la Nature, fervent défenseur du Vivant, M. de Souzenelle a voulu ainsi témoigner de sa volonté de préserver la biodiversité dans la région de Rochefort-sur-Loire, au cœur de la vallée. Investi dès le plus jeune âge, M. de Souzenelle avait 7 ans lors de la création du premier refuge LPO en France en 1921. Dès l'aube de sa vie, il s'est dit « profondément plongé dans une nature d'arbres et de chants d'oiseaux qui sont la plus belle manifestation de musique et d'harmonie ».

Des contacts sont entretenus avec des agriculteurs qui souhaiteraient mettre leur exploitation en refuge : actuellement, le Réseau Refuge ne le permet pas. Nous espérons que ces demandes aboutiront et gardons contacts avec les agriculteurs motivés.



Inauguration refuge Rablay-sur-Layon. LPO Anjou



Ils ont soutenu la LPO Anjou en 2013

Pour assurer la continuité de ses missions, la LPO Anjou établit de nombreux partenariats. L'objectif est de travailler ensemble pour optimiser les pratiques au profit de la biodiversité.

Les partenaires institutionnels et publics

L'Union Européenne, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement de la région Pays de la Loire (DREAL PDL), la Préfecture de Maine-et-Loire, la Direction Départementale des Territoires, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), l'Office National des Forêts (ONF), le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil général de Maine-et-Loire, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, la SAFER Maine Océan...

Les communautés d'agglomération ou de communes

Angers Loire Métropole, Communauté de communes de Pouancé-Combrée, Andard, Angers, Bouchemaine, Brain-sur-Allonnes, Chalonnes-sur-Loire, Doué-la-Fontaine, Fougeré, Mazé, Mûrs-Erigné, Rablay-sur-Layon, Saint-Sylvain d'Anjou, Saumur, Segré, Vivy...

Les syndicats

Syndicat Intercommunal de la vallée du Louet, le Syndicat mixte Loire Authion, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couason.

La LPO Anjou agit dans différents réseaux et collabore avec différents acteurs associatifs

Université d'Angers, CPIE Loire et Mauges, Naturalistes Angevins, Mauges Nature, la Sauvegarde de l'Anjou et FNE Pays de la Loire, Maison de la Loire en Anjou, les lycées d'enseignement agricole d'Angers le Fresne et de Briacé/Le Landreau (44), l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, l'Abbaye Royale de Fontevraud, le Conservatoire régional des Rives de la Loire et des Affluents, le Groupe d'Études sur les Invertébrés Armoricaïns, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, la LPO France...

Les partenaires privés

Les Fondations

Fonds de dotation Itancia, Fondation du Patrimoine.

Les entreprises

Autoroutes du Sud de la France (ASF), EDF, Travaux Publics des Pays de la Loire, Itancia, groupe PLAN - Royal Fleurs, le Domaine de Closel, Entreprise Pithon-Paillé, SARL Pandion, les Jardins de l'Avenir, Habitat Bio, Ethic Étapes, Entreprise Bertaudeau, Olivier Loir, SARL Désherbage Vapeur, M. et Mme Herbel, Autour du bois.

Par ailleurs, la LPO Anjou remercie chaleureusement tous les donateurs particuliers qui ont permis la mise en œuvre d'actions de protection et notamment d'acquisitions de parcelles au Pont-Barré ou en site à chauves-souris.



Démonstration de labour à cheval. E. Mérine

Vous aussi,
devenez partenaire de la LPO Anjou



Vallée de l'Hyrôme. L. Thomas



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

lpo-anjou.org

Compiègne ANJOU 443 T. 02 40 83 11 43